

# RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS ANNEE 2009



RAPPORT PRESENTE PAR M. NOUGUEZ, PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUSSE GABAS  
ET ADOPTE EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 27 MAI 2010

RAPPORT MIS A DISPOSITION DU PUBLIC DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

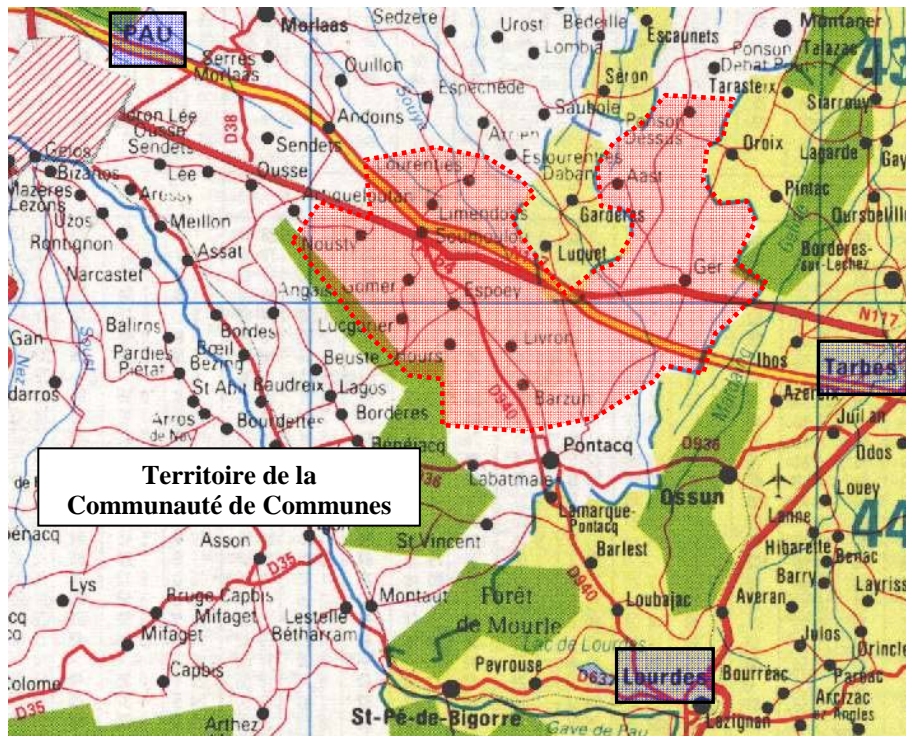
*RAPPORT ETABLI CONFORMEMENT A LA LOI N°95-101 DU 2 FEVERIER 1995, DITE LOI BARNIER ET AU DECRET D'APPLICATION N°2000-404 DU 11 MAI 2000.*



## SOMMAIRE

<b>PRESENTATION DU TERRITOIRE</b>	<b>P 2</b>
<b>1 - SCHEMA D'ORGANISATION DES COLLECTES A LA FIN DE L'ANNEE 2009</b>	<b>P 5</b>
<b>2 - COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES</b>	<b>P 7</b>
<b>3 - DECEMBRE 2002 : LANCEMENT DE LA COLLECTE SELECTIVE</b>	<b>P 10</b>
<b>4 - LA DECHETTERIE D'ESPOEY ET LE SITE A GRAVATS DE LIVRON</b>	<b>P 14</b>
<b>5 - RECAPITULATIF DES DIFFERENTS FLUX DES DECHETS DE LA CCOG</b>	<b>P 21</b>
<b>6 - RECAPITULATIF DES DIFFERENTS COUT DES DECHETS DE LA CCOG</b>	<b>P 22</b>
<b>7 - COMMUNICATION ET RELATIONS AVEC LES USAGERS</b>	<b>P 24</b>
<b>8 - PERSPECTIVES POUR 2010</b>	<b>P 26</b>
<b>9 - EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL</b>	<b>P 27</b>
<b>10 - TABLEAU DE BORD</b>	<b>P 29</b>
<b>11 - TABLEAU DE SUIVI : TONNAGE COLLECTE ET COUT</b>	<b>P 30</b>

## PRESENTATION DU TERRITOIRE



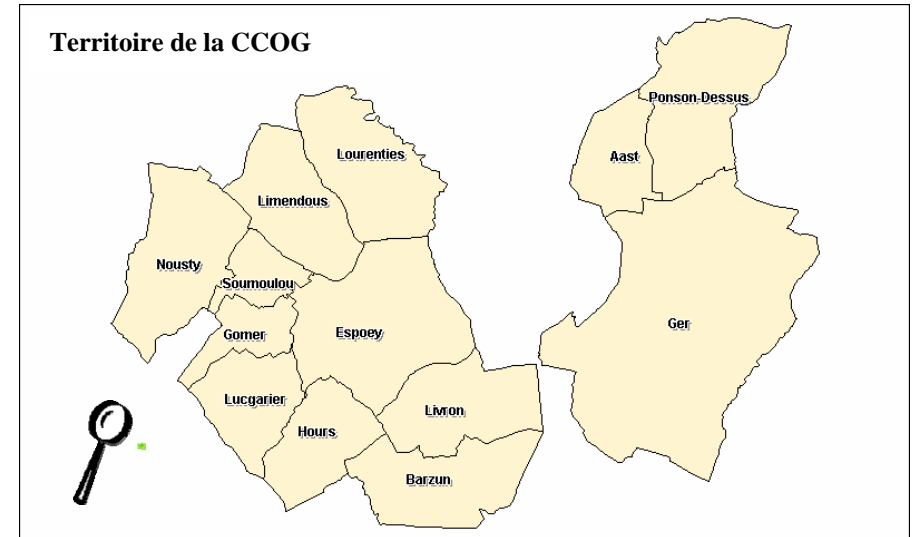
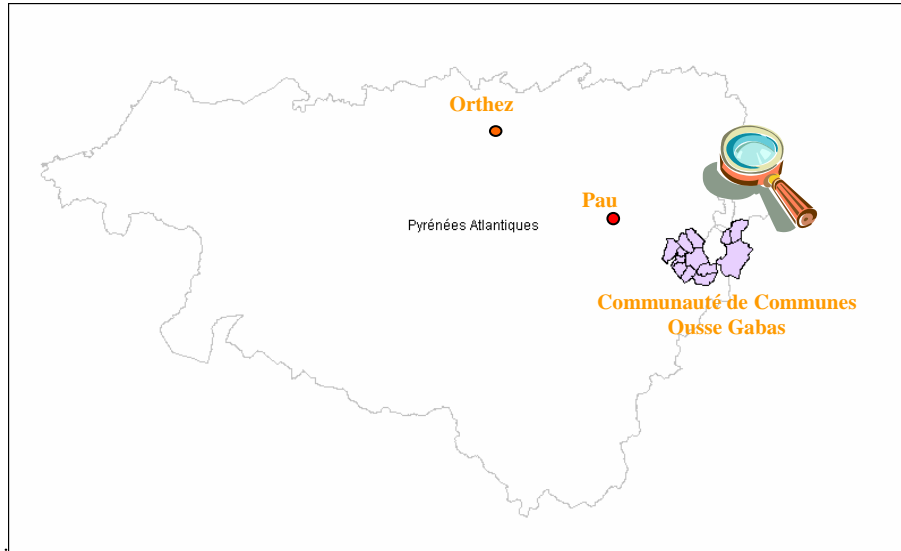
Située entre Pau, Tarbes et Lourdes, la Communauté de Communes Ousse Gabas a été créée le 01 janvier 2002 par arrêté préfectoral, succédant ainsi au SIVOM de la Vallée de l'Ousse.

Elle regroupe, à cette date, les **10 communes** suivantes : Barzun, Espoey, Gomer, Hours, Limendous, Livron, Lourenties, Lucgarier, Nousty et Soumoulou. **En 2003, 3 communes** ont souhaité adhérer à cette structure : Ger, Aast et Ponson Dessus.

Dans le cadre du choix des compétences optionnelles, les élus ont décidé de travailler sur le domaine de « **La protection et de la mise en valeur de l'environnement** », en y intégrant le champ de la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés. Ces compétences n'ont pris réellement effet qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2002, date officielle de la dissolution du SIVOM de la Vallée de l'Ousse.

A cette date, seule la collecte des ordures ménagères était mise en œuvre sur le territoire de la CCOG. La collecte sélective a été lancée au 1<sup>er</sup> décembre 2002.

Les habitants ont également accès à une déchetterie, située sur la commune d'Espoey, et les professionnels à un site à gravats localisé à Livron.



	Population 1999 (1)	Population 2009 (2)	Evolution	Population saisonnière (3)
Aast	190	182	-4.2%	NC
Barzun	464	586	26.3%	0
Espoey	824	931	13%	30
Ger	1 648	2 013	22.1%	10
Gomer	162	188	16%	0
Hours	169	186	10%	0
Limendous	381	416	9.2%	0
Livron	298	382	28.2%	10
Lourenties	277	323	16.6%	0
Lucgarier	288	290	0.7%	10
Nousty	736	1 078	46.4%	0
Soumoulou	1 015	1 1170	15.3%	0
Ponson Dessus	234	259	10.7%	NC
<b>Total</b>	<b>6 686</b>	<b>8 009</b>	<b>19.8%</b>	<b>50</b>

*Composition et population de la CCOG*

(1) source RGP 1999, (2) source Pop RGP 2009 (3) source : Etude de définition de la collecte sélective 2000, Cabinet SETMO.

La population est en accroissement constant sur le territoire depuis 1999. La population saisonnière enregistrée est très faible ; elle ne représente moins de 1% de la population totale du territoire.

Ceci n'implique pas une importante variation des tonnages collectés et traités durant l'année.

Depuis le 01 janvier 2004, les communes d'Aast et de Ponson-Dessus sont collectées par la société SURCA qui assure ainsi la collecte des 13 communes de la CCOG

En effet, la compétence « Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés de ces deux communes a été définitivement transférée à la Communauté de Communes depuis le 01 janvier 2004.

## **1<sup>ER</sup> JANVIER 2009 : CHANGEMENT DE PRESTATAIRES**

Au 01 janvier 2009, la Communauté de Communes a procédé au renouvellement du marché « Collecte des déchets ménagers et assimilés » pour les trois prochaines années. Désormais depuis cette date, c'est :

- La société SITA qui est chargée de la collecte des ordures ménagères.
- La société ONYX / VEOLIA qui est chargée de la collecte des emballages ménagers
- La société SLR qui est chargée de la collecte et de celle du verre
- La société PAPREC qui est chargée du transport des bennes de la déchetterie d'Espoey
- La société DFS qui est chargée de la collecte et du traitement des DMS de la déchetterie d'Espoey

La conséquence directe du renouvellement de ce marché est la nette augmentation des coûts de prestation, plus particulièrement en ce qui concerne la collecte des emballages ménagers.

Le gardiennage de la déchetterie d'Espoey et celui du site à gravats de Livron est effectué en régie par deux agents de la Communauté de Communes. Le service administratif de la Communauté de Communes assure le suivi et le contrôle des factures, des plaintes des usagers, des réclamations diverses...

**1 - SCHEMA D'ORGANISATION DES COLLECTES A LA FIN DE L'ANNEE 2009 :**

**Ordures ménagères**



SAC PLASTIQUE
Déchets quotidiens

→ Collecte  
1 fois par semaine

Incinération

**Collecte sélective**



CAISSETTE
Bouteilles en plastique Briques alimentaires Boîtes métalliques Cartonnettes

→ Collecte  
1 fois par semaine

Centre de tri de  
Sévignacq

Filière de  
recyclage

**Collecte du verre**



CONTENEUR
Bouteilles Pots Bocaux

→ Collecte  
Tous les 15 jours

Filière de  
recyclage

**Déchetterie**



DECHETTERIE
Encombrants Déchets verts Déchets toxiques

Traitement en  
fonction de la  
nature des  
déchets :  
Compostage,  
recyclage,  
décharge...



**Les particularités communales n'existent plus au niveau de la collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective depuis le 01 janvier 2004 !**

Depuis le début l'année 2004, toutes les communes de la CCOG sont collectées au porte à porte pour le ramassage des ordures ménagères et pour celui du tri sélectif. Ce choix permet de mieux contrôler les tonnages collectés, de diminuer le taux de refus et d'assurer une meilleure équité entre tous les habitants de la CCOG.

Seule la collecte de verre reste en apport volontaire. Effectivement, les tonnages obtenus jusqu'à présent sont intéressants et en constante augmentation. De plus, le coût supplémentaire relatif au passage de la collecte en porte à porte, pour le verre, risquerait d'être plus important et difficilement supportable pour la collectivité. Fin 2006, la Collectivité a procédé au remplacement d'une partie de son parc de colonnes à verre.

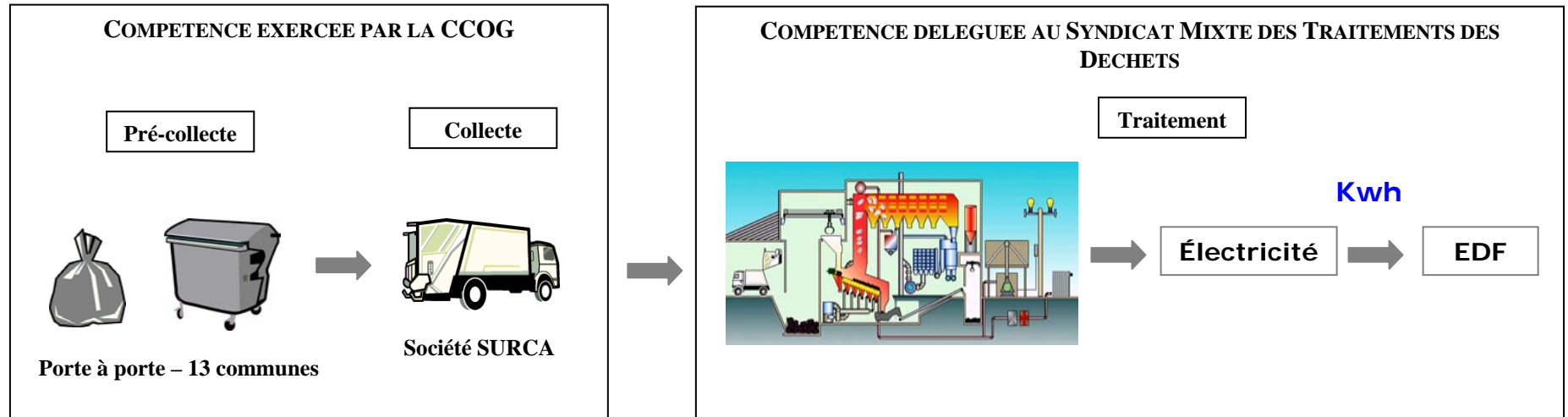
Commune	Population desservie (1)	Mode de collecte	Nombre de colonne à verre fin 2009	
Aast	193	PORTE À PORTE POUR TOUS  Pas de point de regroupement	1	
Barzun	471		2	
Espoey	840		5	
Ger	1681		4	
Gomer	166		1	
Hours	170		1	
Limendous	386		2	
Livron	302		2	
Lourenties	282		2	
Lucgarier	291		2	
Nousty	749		3	
Ponson Dessus	239		1	
Soumoulou	1031		7	
<b>Total</b>	<b>6801</b>			<b>33</b>

(1) Population INSEE 99 - Double Compte



## 2 – COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

### La Collecte



*Organisation de la filière des ordures ménagères résiduelles de la CCOG*

Commune	Jour de collecte
Aast	Lundi
Barzun	Mercredi
Espoey	Mercredi
Ger	Lundi ou jeudi
Gomer	Vendredi
Hours	Vendredi
Limendous	Lundi
Livron	Mercredi
Lourenties	Lundi
Lucgarier	Vendredi
Nousty	Vendredi
Ponson Dessus	Lundi
Soumoulou	Mardi

Elle est assurée **une fois par semaine**, par l'entreprise SURCA, **en porte à porte**, pour **toutes les communes de la CCOG**.

Le tonnage collecté en 2009 est de 1770 tonnes pour l'ensemble de la Communauté de Communes, soit une moyenne de **221 kg/hab/an**.

	1 <sup>er</sup> Trimestre	2 <sup>ème</sup> Trimestre	3 <sup>ème</sup> trimestre	4 <sup>ème</sup> trimestre
<b>Tonnage collecté</b>	<b>425 T</b>	<b>435 T</b>	<b>465 T</b>	<b>445 T</b>

*Tonnage Collecté en 2009*

Année	Nombre d'habitants Desservis (1)	Tonnages collectés	Ratio par habitant (Kg/hab/an)	Distance parcourue pour la collecte	Ratio efficacité (kg/km)
<b>2009</b>	<b>8 009</b>	<b>1 770 T</b>	<b>221</b>	<b>41 530 Km</b>	<b>42</b>
<b>2008</b>	<b>6801</b>	<b>1 750 T</b>	<b>257</b>	<b>41 530 Km</b>	<b>42</b>
<b>2007</b>	<b>6 801</b>	<b>1 750 T</b>	<b>257</b>	<b>41 530 Km</b>	<b>42</b>
<b>2006</b>	<b>6 801</b>	<b>1 665 T</b>	<b>245</b>	<b>41 530 Km</b>	<b>40</b>
<b>2005</b>	<b>6 801</b>	<b>1 610 T</b>	<b>235</b>	<b>41 530 Km</b>	<b>38</b>
<b>2004</b>	<b>6 801</b>	<b>1 565 T</b>	<b>230</b>	<b>34 382 Km</b>	<b>45</b>
<b>2003</b>	<b>6 369</b>	<b>1 560 T</b>	<b>245</b>	<b>25 515 km</b>	<b>61</b>
<b>2002 (6 mois)</b>	<b>4 688</b>	<b>670 T</b>	<b>285</b>	<b>13 580 Km</b>	<b>50</b>

*Données supplémentaires sur la collecte des OMR de la CCOG*

(1) : Population INSEE 1999 – Double compte

### Le traitement

La Communauté de Communes a délégué cette compétence au Syndicat Mixte du Traitement des Déchets (SMTD), situé à Pau, créé depuis le 26 juin 2001. Ce syndicat regroupe 11 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale pour une population de 280 764 habitants. Ce syndicat mixte a pour objet, le traitement des déchets ménagers et assimilés, la mise en décharge des déchets ultimes ainsi que des opérations de transport, de tri ou de stockage qui s'y rapportent.

Il gère :

- l'usine d'incinération de Lescar
- Le centre de tri de Sévignacq
- Les aires de compostage de Serres Castet et de Lescar
- Les 3 Centres d'Enfouissement Technique de Souex, Précilhon et Sévignacq

Pour la CCOG, l'intégralité des ordures ménagères collectées est incinérée à Lescar.

<b>Usine d'incération de Lescar</b>	
Maîtrise d'ouvrage	SMTD
Exploitant	SMTD
Capacité de l'usine	82 000 T
Tonnages traités année 2009	82 000 T
Part des tonnages apportés par CCOG	2,1%
Nature de la valorisation	Electricité
Technique utilisée	Four à grille
Traitement des fumées	-
Traitement des résidus	Machefers, métaux, REFIOM

### Le coût des ordures ménagères

Pour l'année 2009, les dépenses sont les suivantes :

<b>Collecte</b>		<b>Coût pour 2009</b> En Euros TTC
	Collecte des déchets (forfait)	199 265
	Achat sacs de collecte des OM	13 360
<b>Traitement</b>		
	Transport (15.10 €HT/T)	28 205
	Incinération (105 €HT/T)	196 140
	Administration générale (1.53€HT/hab)	11 515
<b>TOTAL</b>		<b>448 485 Euros TTC</b>

#### Les recettes :

Le Syndicat Mixte rembourse une partie des frais de transport, celui-ci s'élève à **30 885 € pour l'année 2009**

**Le coût total (\*) de la collecte des ordures ménagères s'élève donc à 417 600 €TTC pour l'année 2009**

**Soit 52.15 € par habitant**

(\*) Coût réel déduit des recettes perçues par la CCOG

#### COMMENTAIRES :

Avec la mise en place de la collecte sélective au 1<sup>er</sup> décembre 2002, la TVA est passé de 19.6% à 5.5 %.

En 2008, le coût total des ordures ménagères (collecte et traitement) s'élevait à 54.95 € par habitant. Pour 2009, le coût par habitant est baisse de 5% qui s'explique non pas par une diminution des dépenses mais par une augmentation de la population (actualisation du recensement).

### 3 - DECEMBRE 2002 : LANCEMENT DE LA COLLECTE SELECTIVE

La collecte sélective des déchets d'emballages ménagers a **démarré le 01 décembre 2002** pour les habitants des 10 communes de la Communauté de Communes Ousse Gabas. Au 01/01/03, la commune de Ger a intégré la CCOG qui à partir de cette date, a collecté les gérois.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004, la CCOG a également collecté les communes de Aast et de Ponson Dessus. L'ensemble du territoire de la CCOG est collecté au porte à porte par l'entreprise Onyx depuis le 01 juillet 2005.

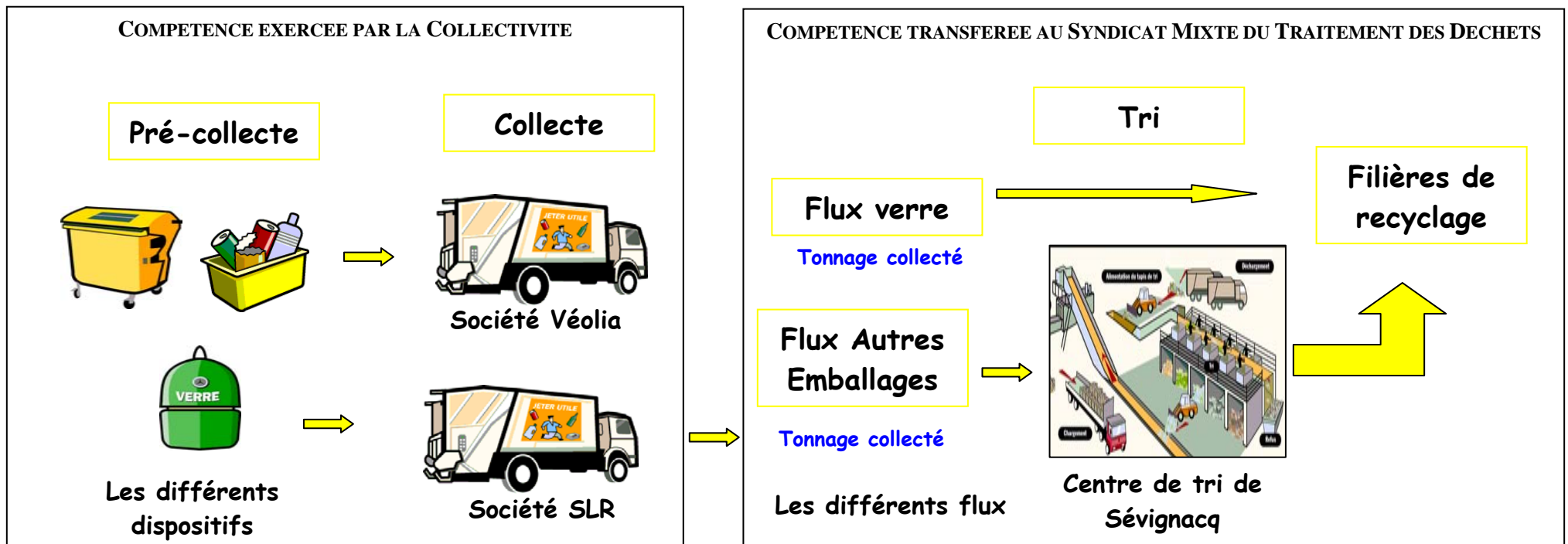


Schéma d'organisation de la collecte et du traitement des emballages ménagers

## La collecte du tri sélectif

Elle est assurée par l'entreprise **Véolia** (emballages ménagers) et la société **SLR** (verre) de la manière suivante

Communes	Flux verre			Flux plastiques, métaux, cartonnette			
	Modalité de collecte			Modalité de collecte			
	Modes	Contenant	fréquence	Modes	Contenant	Fréquence	Jour
Nousty, Limendous, Lourenties	Apport Volontaire	Colonne	Tous les 15 jours	Porte à porte	Caissette	1 fois/semaine	Lundi
Espeoy, Barzun, Livron				Porte à porte	Caissette	1 fois/semaine	Mardi
Ger, Aast, Ponson-Dessus				Porte à porte	Caissette	1 fois/semaine	Mercredi
Soumoulou, Gomer, Lucgarier, Hours				Porte à porte	Caissette	1 fois/semaine	Vendredi

*Modalité d'organisation de la collecte des emballages ménagers de la CCOG fin 2008*

Pour l'année 2009, le tonnage collecté est de **403 tonnes** pour les emballages ménagers et de 265 tonnes pour le verre.

	Nombre d'habitants desservis	Mode de collecte	Tonnages collectés	Refus	Ratio par habitant (kg/hab/an)	Fourchette régionale ratio collecte	Distance parcourue (3) km	Ratio efficacité (kg/km)
<b>Flux 1 : Verre</b>	8 009 hab	Apport Volontaire	265 T	-	33.1 kg/hab/an	26 kg/hab/an	-	-
<b>Flux 2 : Emballages ménagers</b>	8 009 hab	Porte à porte	403 T	19 T	50.3 kg/hab/an	56 kg/hab/an		

*Données complémentaires sur la collecte des emballages de la CCOG*

	En 2009	En 2008	En 2007	En 2006	En 2005	En 2004	En 2003
<b>Population desservie</b>	8 009 hab	6 801 hab	6 801 hab	6 801 hab	6 801 hab	6 369 hab	6 369 hab
<b>Gisement déchets ménagers</b>	304 Kg/hab/an	356 Kg/hab/an	346 Kg/hab/an	332 Kg/hab/an	330 Kg/hab/an	320 Kg/hab/an	325 kg/hab/an
<b>Ratio Emballages triés (hors verre)</b>	50 Kg/hab/an	59 Kg/hab/an	56 Kg/hab/an	51.5 Kg/hab/an	58 Kg/hab/an	50 Kg/hab/an	41,5 kg/hab/an
<b>Taux de recyclage de la CCOG</b>	26.6%	27.6%	25.2%	25.7%	27.3%	26,2%	23 %

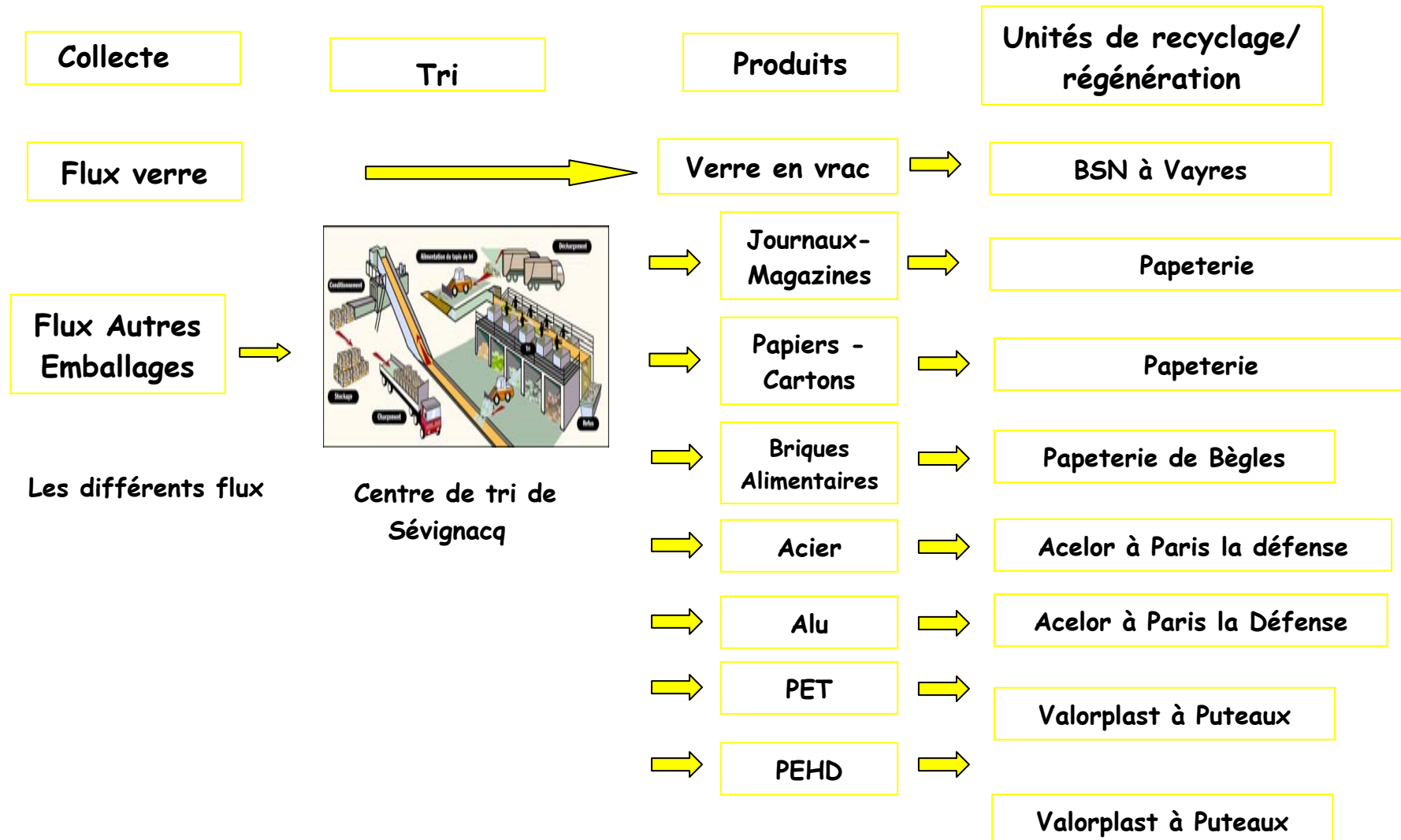
*Taux de recyclage moyen sur la CCOG*

En 2009, le taux de recyclage est légère baisse. Ceci s'explique par :

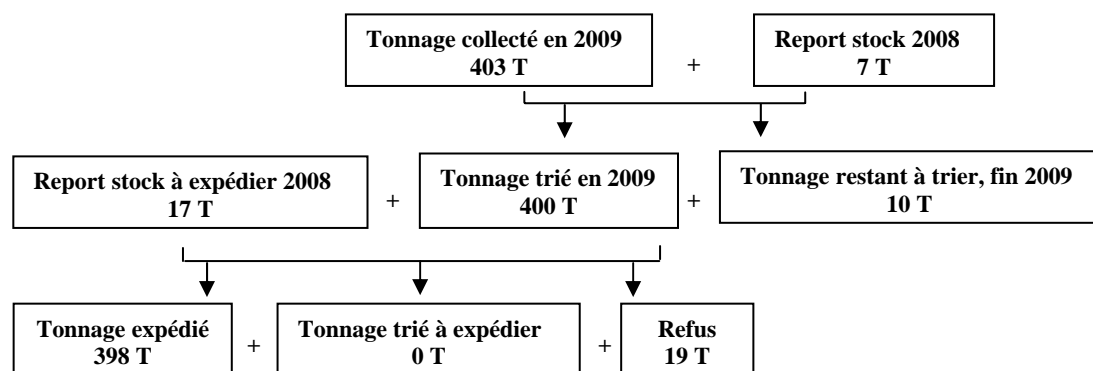
- une augmentation du tonnage collecté des ordures ménagères (+1.2%) par rapport à 2008
- un maintien du tonnage collecté des emballages ménagers
- une diminution du tonnage collecté du verre

## Le traitement

Le traitement de la collecte sélective est effectué au centre de tri de Sévignacq qui, une fois les emballages triés, s'occupe de l'acheminement de ces derniers vers les sites suivants :



### Le tonnage de la collecte sélective en 2 009



Population desservie : 8 009 hab		
Matériaux à recycler	Tonnage valorisé en 2009	Tonnage trié en kg/hab/an
Journaux, magazines	177 T	22.1 Kg/hab/an
Carton	35 T	4.4 Kg/hab/an
Brique ELA	9 T	1.1 Kg/hab/an
Acier	23 T	2.9 Kg/hab/an
Aluminium	0.9 T	0.11 Kg/hab/an
Plastique	44 T	5.5 Kg/hab/an
Autre	109 T	13.6 kg/hab/an

*Données supplémentaires sur la collecte sélective de la CCOG*

### Les coûts

#### Les dépenses de l'année 2009

Collecte		Coût pour 2009 En Euros TTC
	Collecte des déchets (forfait)	196 300
Traitement	Transport (15.10 €/HT/T)	6 410
	Traitement	56 030
	Traitement refus	1 625
	Caractérisations	645
	Vidage colonne à verre	10 265
<b>Communication</b>		7 340
<b>Sous total (fonctionnement)</b>		<b>278 615 €TTC</b>
<b>Investissement – Annuités d'emprunt</b>		<b>6 235 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>284 850 €TTC</b>

#### Les recettes de l'année 2009

	Coût pour 2009 En Euros TTC
Remboursement du transport par SMTD	49 230
Reprise de verre	5 275
Reprise de l'acier	1 465
Reprise du plastique	3 525
Reprise de l'aluminium	180
Reprise de la cartonnette	845
Reprise des JMR	11 610
Reprise de l'acier machefer	270
Soutien Eco-emballage (caractérisations incluses)	58 650
Soutien Eco Foliot 2008	5 000
Aide Eco emballage – communication	4 805 €
Aide Conseil Général – communication	1 995 €
<b>TOTAL</b>	<b>142 850 €TTC</b>

**Le coût de fonctionnement de la collecte des emballages ménagers s'élève donc à 145 130 €TTC pour l'année 2009, soit 18.15 €/par habitant.**



## 4 – LA DECHETTERIE D'ESPOEY ET LE SITE A GRAVATS DE LIVRON

**DECHETTERIE** : Les habitants de la Communauté de Communes ont accès à la déchetterie d'Espoey qui accepte également les déchets des habitants des communes de Luquet et Gardères. Pour des raisons de proximité, les habitants de Barzun peuvent se rendre également à la déchetterie de Pontacq, ceux de Aast et de Ponson-Dessus à la déchetterie de Montaner.

Les déchets des particuliers sont acceptés gratuitement dans la limite d'un volume ou d'une quantité définie ainsi :

Type de déchets	Quantité acceptée par semaine
Gravats	2 m3
Végétaux	2 m3
Ferrailles	2 m3
Cartons	2 m3
Encombrants	2 m3
Pneu	4 unités
Verre	500 litres
Papier, plastique	1 m3

**Sont interdits :**

Les déchets non triés, les ordures ménagères et les cadavres d'animaux

Les déchets dont les quantités sont supérieures aux quantités autorisées

Les déchets contaminés ou toxiques

Les objets qui en raison de leurs caractéristiques, leurs dimensions, leurs poids ou leur nature seraient incompatibles avec le bon fonctionnement de la déchetterie.

Depuis le 1er juillet 2005, les élus de la Communauté de Communes ont fait le choix de prendre l'exploitation de la déchetterie (gardiennage) en régie, ceci afin d'augmenter les plages d'ouverture de la déchetterie (de 14h par semaine à 24h par semaine) tout en essayant d'en maîtriser au mieux la répercussion financière sur les factures mensuelles.

**Jours et horaires d'ouverture depuis le 01 juillet 2005 :**

	LUNDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	10H-12H	10H-12H	-	-	10H-12H
APRES MIDI	14H-18H	14H-18H	14H-17H	14H-17H	14H-18H

Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre, les horaires d'après midi sont les suivants : 15h-19h

**SITE À GRAVATS** : Pour les volumes de gravats supérieurs à 6 m<sup>3</sup>, un site d'accueil pour les gravats a été aménagé sur le territoire de la CCOG à Livron. Ce site est accessible également aux professionnels de la CCOG.

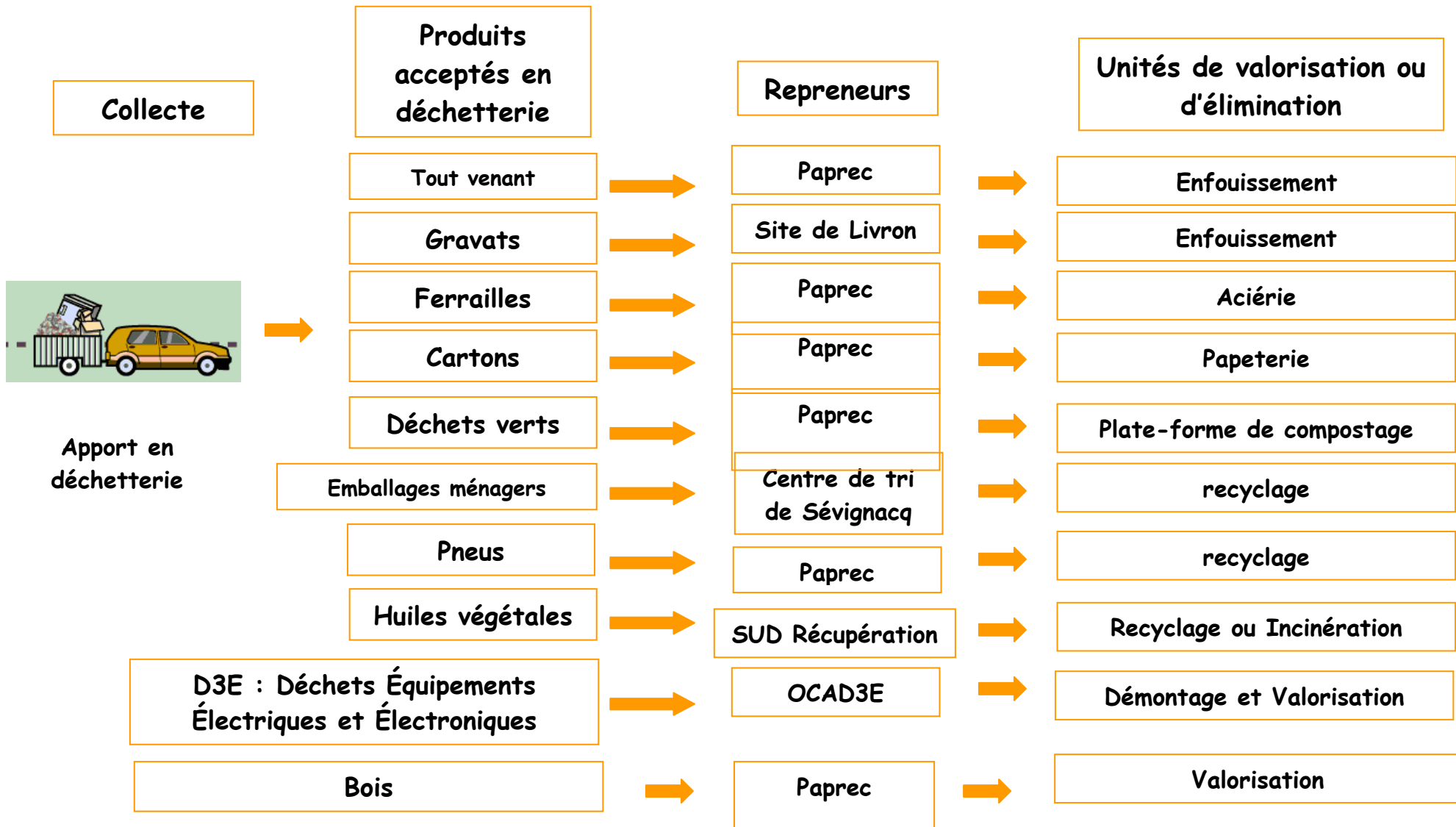
Le site à gravats est ouvert 16 Heures. Les horaires sont les suivants :

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
14H – 18H	14H – 18H	14H – 18H	14H – 18H

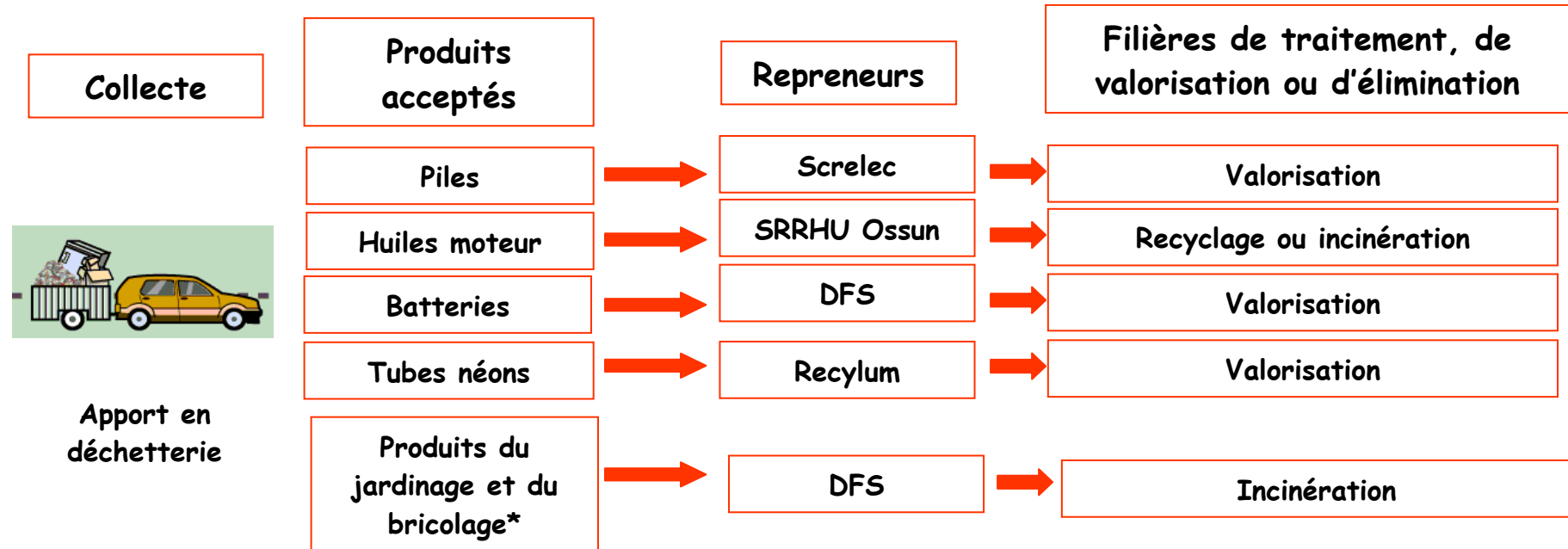
Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2009, ce site est définitivement fermé. Les gravats de déchetterie sont désormais évacués sur la plateforme de forme de valorisation des inertes, située à Soumoulou. Dès 2010, le règlement intérieur de ce site permettra l'accès aux professionnels sous certaines conditions.

<b>Nombre d'habitants desservis : 7 487</b>							
	Maîtrise d'ouvrage	Exploitant	Jour d'ouverture	Accès professionnels	Nombre de visites	Nombre de bennes	Armoire ou bac pour déchets dangereux
Déchetterie d'Espoey	CCOG	CCOG (1)	5 jours / 7	Non	18 595	8	oui
Site à gravats	CCOG	CCOG (1)	4 jours / 7	Oui	223 camions	x	x

ORGANISATION DE LA FILIERE DES ENCOMBRANTS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2009



**ORGANISATION DE LA FILIERE DES DECHETS DANGEREUX :**



\* Solvants liquides, peintures et vernis, diluants, phytosanitaires, produits pâteux et solides non réactifs, bombes aérosols,

**TONNAGES COLLECTES À LA DECHETTERIE D'ESPOEY EN 2009**

	<b>Nombre d'habitants</b>	<b>Tonnages collectés</b>	<b>Total enfoui</b>	<b>Total valorisé</b>	<b>Taux de valorisation</b>
<b>2009</b>	8 750	2 223	990	1 233	55.5%
<b>2008</b>	7 487	2 180	960	1 220	56%
<b>2007</b>	7 487	2 025	1 035	990	49%
<b>2006</b>	7 487	1 865	850	1 015	54.5%
<b>2005</b>	7 487	1 515	665	850	56%
<b>2004</b>	7 487	1 320	560	760	58%
<b>2003</b>	7 055	1 268	560	708	56%
<b>2002 6 mois d'exploitation</b>	7 055	600	250	350	58%

**POUR LA FILIERE DES ENCOMBRANTS – TONNAGE COLLECTE EN 2009**

<b>GRAVATS</b>	<b>BOIS</b>	<b>TOUT VENANT</b>	<b>DECHETS VERTS</b>	<b>FERRAILLES</b>	<b>CARTONS</b>	<b>PNEUS</b>
<b>660 T</b>	<b>180 T</b>	<b>330 T</b>	<b>785 T</b>	<b>100 T</b>	<b>70T</b>	<b>6 T</b>

**POUR LA FILIERE DES DECHETS DANGEREUX ET SPECIFIQUES – TONNAGE COLLECTE EN 2009**

<b>PILES</b>	<b>HUILE VEGETALE</b>	<b>BATTERIES</b>	<b>D3E</b>	<b>HUILE MOTEUR</b>	<b>DMS (*)</b>
<b>1 T</b>	<b>220 LITRES</b>	<b>7 T</b>	<b>72 T</b>	<b>4 500 LITRES 4 T</b>	<b>8 T</b>

(\*) Il s'agit des solvants liquides, peintures, vernis, diluants, produits pâteux et solides non réactifs...

**LE COÛT DE LA DÉCHETTERIE ET DU SITE A GRAVATS pour l'année 2009****Les dépenses :**

		<b>Coût pour 2009</b> En Euros TTC
<b>Gestion</b>	Gestion déchetterie Espoey (salaire gardien inclus)	46 770
	Participation déchetterie de Pontacq	11 030
	Participation déchetterie de Montaner	7 430
	Gestion du Site à gravats	1 015
	Salaire du gardien du site à gravats	7 555
	<i>Sous total</i>	<b>73 800 €</b>
<b>Transport</b>	Tout venant	16 025
	Gravats	4 145
	Déchets verts	16 825
	Cartons	2 920
	Bois	4 875
	Pneus	195
	<i>Sous total</i>	<b>44 985 €</b>
<b>Traitement</b>	Tout venant	26 135
	Déchets verts	30 780
	Bois	7 830
	Pneus	1 210
	Traitement DMS	6 500
	Huile	65
	<i>Sous total</i>	<b>72 520 €</b>
<b>Investissement – annuités d'emprunt</b>		<b>16 435 €</b>
		<b>207 740 Euros TTC</b>

Le transport de la ferraille, des huiles minérales et des piles est gratuit. Le traitement du carton, des piles, des huiles minérales et de la ferraille est gratuit. Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2007, la collectivité a signé une convention avec l'Eco-Organisme OCAD3E relative à la valorisation des Déchets d'Équipement Électrique et Électronique.

**Les recettes :**

Elles sont de quatre ordres :

Participation des professionnels au site à gravats	2 290 €
Participation des communes adhérentes (*) au fonctionnement de la déchetterie d'Espoey	13 670 €
Vente Carton – Fer déchetterie Espoey	465 €
Soutien à la valorisation des D3E	3 670 €
<i>Sous total fonctionnement</i>	<b>20 095 €</b>
Investissement – Remboursement des annuités d'emprunt	6 440 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>26 535 €</b>

La TVA est également passée de 19.6% à 5.5% avec la mise en place de la collecte sélective en décembre 2002.

(\*) Les communes adhérentes sont Luquet et Gardères

**Pour 2009,**

**Le coût de fonctionnement de la déchetterie d'Espoey s'élève donc à 156 465 €TTC, soit 19.55 €par habitant.  
Celui du site à gravats de Livron s'élève à 6 280 €TTC, soit 0.80 €par habitant**

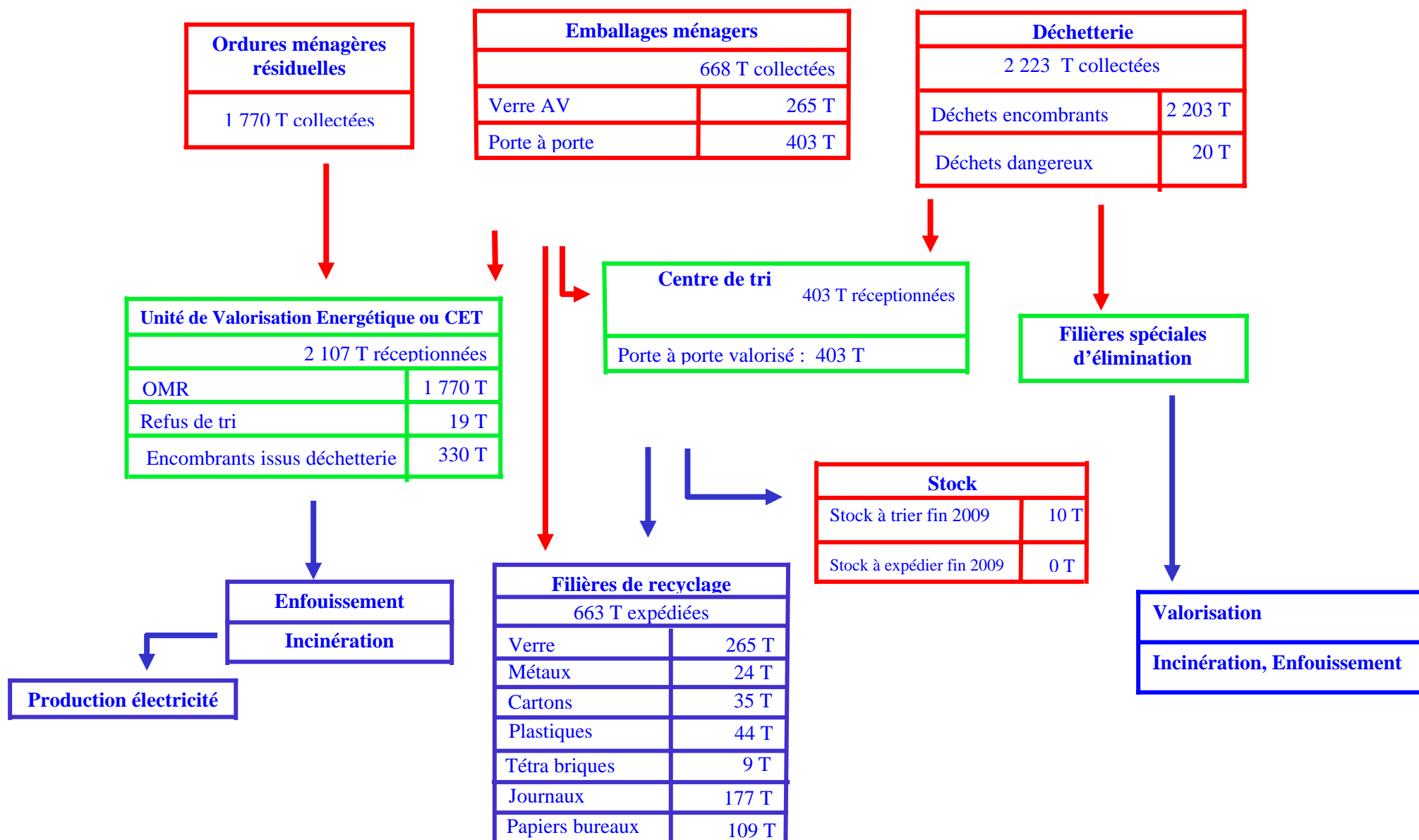
Comparé à l'an passé, le coût de fonctionnement de la déchetterie d'Espoey est légère baisse (-0.05 €/hab). Ceci s'explique par la mise à jour de la population du territoire. Le coût de fonctionnement du site à gravats est en nette diminution, expliqué également par la mise à jour de la population du territoire et une fermeture définitive du site au 1<sup>er</sup> octobre 2009.

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Coût de la déchetterie par habitant et par an</b>	18 €	15.80 €*	13.90 €	16.15 €	16.05 €	17.25 €	19.60 €	19.55 €
<b>Coût du site à gravats par habitant et par an</b>	4 €	3.25 €	3.15 €	2.55 €	2.55 €	3.90 €	1.15 €	0.80 €

\* dont 1.20 €de participation pour la déchetterie de Pontacq (coût réel de la déchetterie d'Espoey : 14.60 €)



## 5 – RECAPITULATIF DES DIFFERENTS FLUX DES DECHETS DE LA CCOG



## 6 – RECAPITULATIF DES DIFFERENTS COUTS DES DECHETS DE LA CCOG

### LES DEPENSES POUR L'ANNEE 2009

<b>Nombre d'habitants desservis : 8 009</b>					
<b>Dépenses de Fonctionnement</b>	<b>Totalité des déchets</b>	<b>Ordures ménagères</b>	<b>Emballages</b>	<b>Déchetterie</b>	<b>Site à Gravats</b>
Dépense de Collecte	395 565 €	199 265 €	196 300 €		
Dépense de Transport	79 600 €	28 205 €	6 410 €	44 985 €	
Dépense de Traitement	337 225 €	196 140 €	68 565 €	72 520 €	
Dépense de Gestion - Administration	59 300 €	11 515 €		46 770 €	1 015 €
Dépense de fonctionnement général	28 255 €	13 360 €(1)	7 340 €(2)		7 555 €(3)
<b>Coût Complet de fonctionnement</b>	<b>899 945 €</b>	<b>448 485 €</b>	<b>278 615 €</b>	<b>164 275 €</b>	<b>8 570 €</b>

<b>Dépense d'investissement</b>	<b>Totalité des déchets</b>	<b>Ordures ménagères</b>	<b>Emballages</b>	<b>Déchetterie</b>	<b>Site à Gravats</b>
Annuité d'emprunt	22 670 €		6 235 €	16 435 €	
<b>Coût Complet d'investissement</b>	<b>22 670 €</b>		<b>6 235 €</b>	<b>16 435 €</b>	

(1) : Achats de sacs (2) : Communication (3) Salaire du gardien

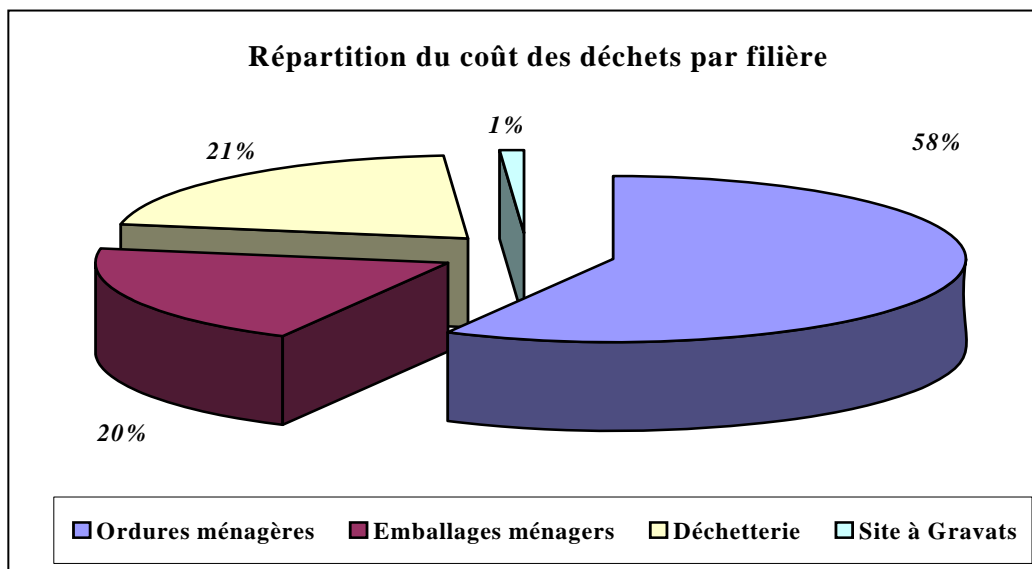
<b>Coût Complet du service Environnement</b>	<b>922 615 €</b>	<b>448 485 €</b>	<b>272 380 €</b>	<b>180 710 €</b>	<b>8 570 €</b>
--	------------------	------------------	------------------	------------------	----------------

### LES RECETTES POUR L'ANNEE 2009

<b>Nombre d'habitants desservis : 8 009</b>					
<b>Recettes</b>	<b>Totalité des déchets</b>	<b>Ordures ménagères</b>	<b>Emballages</b>	<b>Déchetterie</b>	<b>Site à Gravats</b>
Vente des matériaux	27 305 €		23 170 €	4 135 €	
Soutien Eco Emballage	60 325 €		60 325 €		
Soutien Eco Foliot 2008	5 000 €		5 000 €		
Soutien Conseil Général	1 995 €		1 995 €		
Remboursement SMTD	80 115 €	30 885 €	49 230 €		
Participation des professionnels	2 290 €				2 290 €
Participation des communes	20 110 €			20 110 €	
<b>Recettes totales</b>	<b>197 140 €</b>	<b>30 885 €</b>	<b>139 115 €</b>	<b>24 245 €</b>	<b>2 290 €</b>

Nombre d'habitants desservis : 6 801					
Ratios de coût net	Totalité des déchets	Ordures ménagères	Emballages	Déchetterie	Site à Gravats
Tonnage collecté	4 661 tonnes	1 770 tonnes	668 tonnes	2 223 tonnes	223 camions
<b>COÛT NET</b>	<b>725 475 €</b>	<b>417 600 €</b>	<b>145 130 €</b>	<b>156 465 €</b>	<b>6 280 €</b>
<b>COÛT NET par habitant</b>	<b>90.60 €/hab</b>	<b>52.15 €/hab</b>	<b>18.15 €/hab</b>	<b>19.55 €/hab</b>	<b>0.80 €/hab</b>
Coût net par tonne		<b>235.95 €/T</b>	<b>217.25 €/T</b>	<b>70.40 €/T</b>	<b>28.15 €/par camion</b>

Ratios du coût du service public d'élimination des déchets de la CCOG



**DONNEES COMPLEMENTAIRES SUR LES SOURCES DE FINANCEMENT :**

Nombre d'habitants desservis	8 009		
Recettes de la CCOG	Année 2009	€/hab	Part/total
Contribution des communes	20 110 €		2.2%
Participation des professionnels	2 290 €		
Remboursement SMTD	80 115 €		8.7%
Vente des matériaux	27 305 €		3%
Subventions Eco Emballage	60 325 €	7.92 €	6.8%
Subventions Conseil Général	1 995 €		
Soutien éco-folio 2008	5 000 €		
Budget CCOG (Gardiennage, emprunt)	30 225 €	3.77 €	3.3%
TEOM	665 075 €	83.05 €	72%
<b>TOTAL recettes</b>	<b>887 440 €</b>		
<b>Report cumul excédent TEOM</b>	<b>35 175 €</b>		
<b>TOTAL service Environnement</b>	<b>922 615 €</b>	<b>115.20 €</b>	

En 2009, afin d'équilibrer le budget du service Environnement, **35 175 €** du cumul de l'excédent de la TEOM des années précédentes a été réintroduit dans les recettes.

## 7 – COMMUNICATION ET RELATIONS AVEC LES USAGERS

### Méthodologie

Une commission « Déchets et Environnement », composée d'élus, a été constituée en juillet 2002 et a été renouvelée en septembre 2008. Elle est chargée de suivre tous les dossiers relatifs à la collecte des déchets ménagers et assimilés ainsi qu'à leur traitement : ordures ménagères, tri sélectif, déchetterie, site à gravats (étude à mettre en place, suivi des dossiers et des factures, réflexion sur les aménagements à réaliser et sur les améliorations à apporter au service, communication auprès des habitants...)

Cette commission se réunit au moins une fois par trimestre pour faire le point sur les différents dossiers en cours. Depuis septembre 2008, elle est présidée par Daniel Velez, Vice Président de la Communauté de Communes. Elle regroupe une trentaine d'élus et est divisée en 5 groupes, composés chacun d'une dizaine de personnes :

- Compostage
- Suivi technique des marchés
- Animations scolaires
- Accueils des déchets professionnels
- Politique de prévention des déchets

### Les actions de communication menées en 2009

Concernant la collecte des emballages ménagers, la Communauté de Communes Ousse Gabas a mis en œuvre une campagne de communication élaborée à partir du kit de communication d'Eco-emballage. Les principales actions mises en place en 2009 et détaillées dans le plan de communication pour cette année sont les suivantes :

- Rédaction du journal du tri baptisé « **le journal de Coxi** », publié une fois par semestre
- Permanence téléphonique assurée depuis le lancement de la collecte sélective du lundi au vendredi de 9 à 12 heures pour permettre de renseigner les habitants immédiatement en cas de doute
- Participation de la CCOG aux journées de l'environnement 2009 en proposant une animation sur la thématique de l'éco-consommation et de la réduction des déchets à la source et en participant aux portes ouvertes de Cap écologia
- Insertion d'articles dans le bulletins d'information de la Communauté de Communes sur divers sujets liés à l'environnement : déchetterie, site à gravats, tri sélectif, taxe...

## Moyens humains

La population du territoire étant inférieure à 10 000 habitants, Eco Emballage n'a pas pu soutenir la création d'un poste d'ambassadeur du tri. Toutefois, les élus de la Communauté de Communes ont souhaité que la chargée d'étude de la CCOG dégage une partie de son temps pour faciliter la mise en place de la collecte sélective. Les principales missions effectuées pour 2009 consistaient à :

- Animation des réunions de travail de la commission Déchets et Environnement : préparation, suivi, compte rendu...
- Elaboration des documents de communication : bulletin d'information, journal de coxi, tracts, informations diverses...
- Suivi de la collecte des ordures ménagères et des emballages ménagers : contrôle des factures, suivi du tonnages des déchets et du refus de tri...
- Sensibiliser et informer les habitants sur le tri, la protection de l'environnement...
- Animation du milieu scolaire pour le sensibiliser à la collecte sélective
- Assurer la permanence téléphonique pour répondre aux questions des particuliers
- Participation aux réunions d'échanges et d'information
- Lancement d'une opération de compostage chez l'habitant

## Documents de communication réalisés en 2009

- Journal de Coxi (mars, septembre 2009)
- Articles de presse dans les journaux locaux sur les diverses animations (tout au long de l'année)

**Le journal de Coxi**  
Un petit geste pour un environnement plus beau !  
Avril 2009  
Supplément spécial  
**LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES**

Depuis la mise en place de la collecte sélective sur le territoire de la Communauté de Communes Ousse Gabas, le 1er décembre 2002, près de 100 Tonnes d'acier et plus de 5 Tonnes d'aluminium ont été évacuées des ordures ménagères.

Ces gestes citoyens a permis de réaliser des économies, de recycler les emballages métalliques et de les valoriser. Par exemple, l'acier a retrouvé une seconde jeunesse dans la fabrication des pièces de moteur de voitures et l'aluminium dans la conception de cadres de vélos.

Ces résultats sont encourageants mais nous devons poursuivre nos efforts. Ainsi, nous contribuerons tous ensemble à la préservation de notre environnement et des ressources naturelles.

Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Acier	3,0	6,7	1	6,0	3,3	0,4
Alu	1,1	0,1	0,2	1,0	1,0	0,1

L'acier est obtenu à partir du minerai de fer présent dans la terre, suivant deux procédés différents :

- En acier classique : le mélange de minerai de fer et de coke donne de la fonte qui après affinage, donne l'acier.
- En acier électrique : un refond des aciers usagés

L'aluminium est obtenu à partir de la bauxite. Il faut 4,5 tonnes de bauxite et beaucoup d'énergie pour produire 1 tonne d'aluminium.

**On ne recycle pas :**

- Les ailettes de cuisine (poêle, goupillon, cuillère...) qui doivent être déposés à la déchetterie d'Esprey.
- Le papier aluminium, trop fin pour être recyclé, qui est à mettre dans la poubelle.
- Les pots pour les peintures et les huiles qui doivent être déposés à la déchetterie d'Esprey.

**Tous les emballages métalliques :** boîtes de conserve, canettes boissons, boîtes à biscuits et les aérosols sont recyclables.

Il suffit juste de bien les vider ou de les signer avant leur collecte et de les déposer dans votre casier à tri, pour que ceux-ci commencent une deuxième vie.

Un doute, une question : Contactez nous du lundi au vendredi de 9 H à 12 H ou 15.59.16.08.81.

**Le journal de Coxi**  
Un petit geste pour un environnement plus beau !  
Décembre 2008  
LE POINT SUR L'ANNEE 2008  
Les tonnages... Les coûts...

Comme chaque année, ce journal de COXI est entièrement destiné à vous informer du coût réel des déchets que nous produisons. Les différents tableaux que vous trouverez dans ce document vous permettront d'analyser le tonnage collecté, le coût de la collecte et du traitement pour chaque catégorie de déchets ainsi que différents ratios concernant le triage et le coût à l'habitant. La création de nouvelles bases de données de l'environnement impacte notamment les coûts de traitement des déchets. Actuellement importantes augmentations, appliquées par les entreprises lors du renouvellement des marchés de collecte, qui nous ont conduit à devoir majorer l'UOM de 0,5% pour 2009.

Toutes ces nouvelles contraintes ne peuvent que nous encourager à continuer à réduire le poids de nos déchets et nous souhaitons conserver un service de collecte performant tout en garantissant un coût supportable pour les administrés.

Les différents paramètres des communes de Portet et Labatut au sein de la CCOG impliquent également d'adapter leur mode de collecte sur le territoire.

Tels seront les nouveaux défis que nous aurons à relever dès 2010 aux côtés de Coxi !

**Zoom sur les tonnages collectés en 2008**

ORdures MÉNAGÈRES : 1 750 Tonnes  
EMBALLAGES MÉNAGÈRES : 490 Tonnes  
DéCHETTERIE SITE A ORdures : 3 180 Tonnes  
DéCHETS ENCOMBRANTS : 2 165 T  
DéCHETS SPÉCIFIQUES : 13 T

VERRE : 390 T  
EMBALLAGES : 400 T

CENTRE D'INCINÉRATION  
ORdures MÉNAGÈRES : 1 750 T  
REFUS DE TRI : 17 T

CENTRE DE TRI  
EMBALLAGES : 400 T

USINE DE RECYCLAGE : 680 T

VERRE : 200 T  
MÉTAUX : 16 T  
CARTONS : 61 T  
JOURNAUX MAGAZINES : 100 T  
PLASTIQUES : 45 T  
Papier de bureau : 00 T

Coût en moyenne par habitant :  
257 kg d'ordures ménagères  
121 kg d'emballages ménagers  
292 kg déposés à la déchetterie

Un doute, une question : contactez nous du Lundi au Vendredi de 9H à 12H ou 05.59.16.08.81

Les différents « Journal de Coxi » publiés en 2009

## 8 – PERSPECTIVES POUR 2010

Pour l'année 2010, il est envisagé de :

- Poursuivre l'édition du journal de Coxi une fois par trimestre
- Acquérir des outils pédagogiques pour les proposer aux écoles dans le cadre des animations scolaires
- Insérer régulièrement des articles dans la presse locale, les bulletins municipaux et intercommunaux
- Mener en partenariat avec les instituteurs une information spécifique aux enjeux de la collecte sélective auprès des scolaires (animation, concours...), participation aux journées de l'environnement 2010, si possible en intégrant un projet d'échelle supra communautaire (réseau Béarn)
- Suivis des refus de collecte, sensibilisation auprès des personnes commettant des erreurs
- Suivi des caractérisations une fois par mois au centre de tri de Sévignacq
- Embaucher une personne spécifiquement dédiée à la communication

## 9 - EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL

### Concernant la collecte des ordures ménagères,

Celle-ci est assurée par la société SURCA. 2 salariés sont chargés de la collecte des déchets de la Communauté de Communes Ousse Gabas : 1 chauffeur et 1 rippeur.

### Concernant la collecte des emballages ménagers,

Depuis le 01 juillet 2005, elle est assurée par l'entreprise ONYX. Deux salariés travaillent le territoire de la Communauté de Communes : 1 chauffeur/trieur sur benne Labry et 1 chauffeur/trieur sur fourgon bi compartimenté.

Ces deux agents sont dédiés de façon spécifique à la réalisation de ce service. Par ailleurs, l'entreprise a formé un chauffeur sur l'ensemble des tournées de la Communauté de Communes ceci afin de palier, par glissement de poste, aux absences de personnel (congés, maladie...). L'ensemble des salariés a bénéficié d'une formation « SECURITE » notamment au cours de la journée internationale Prévention Sécurité organisée le 12 novembre 2009 par le groupe Véolia Propreté.

Les véhicules mis en service sont les suivants (Cf. ci-contre). En cas panne ou d'entretien, l'entreprise dispose de véhicules supplémentaires permettant d'assurer le service.

Caractéristiques	Numéro immatriculation	
<p><b>D'un véhicule type Labry</b></p> <p>Châssis Renault PTAC = 14,000 tonnes Caisson compartimenté</p> <p>Destiné à la collecte des communes les plus importantes et des grands axes</p>	182 WA 64	
<p><b>D'un fourgon multi-compartimenté</b></p> <p>Châssis Renault type Mascot PTAC = 3,500 tonnes Caisson compartimenté</p> <p>Destiné à la collecte des écarts et des rues étroites</p>	1551 WX 64 ou 2783 XK 64	

Tous ces véhicules sont équipés de gyrophares et de téléphones portables. Ils peuvent être joints en permanence par le chef de collecte ou son adjoint.



**Concernant la déchetterie d'Espoey,**

Celle-ci est gérée en régie par la Communauté de Communes Ousse Gabas. Un agent est employé à 35 heures. 24 heures sont consacrées au gardiennage du site pendant les horaires d'ouverture au public, 11 heures sont dédiées à l'entretien du site. Du 15 avril au 15 octobre, l'agent est assisté par une seconde personne tous les mercredis et samedis pour permettre d'une part, d'accueillir les administrés dans des conditions satisfaisantes et d'autre part pour faciliter le travail de gardiennage du site. Suite à la fermeture du site de Livron et dans l'attente de la réorganisation du service Environnement, l'agent en charge du gardiennage de Livron a secondé le gardien de la déchetterie d'Espoey (du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2009)

**Concernant le site à gravats de Livron,**

Jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2010, date de fermeture définitive du site, il était géré directement par la Communauté de Communes qui employait un agent pour 16 heures de gardiennage. Pendant ses congés, le site était fermé mais une clef pouvait être remise aux entreprises qui le demandaient, leur permettant ainsi l'accès.

**10 – TABLEAU DE BORD**

Données générales sur le service public délivré par la Communauté de Communes Ousse Gabas pour l'année 2009

Nombre de Communes	13				
DISPOSITIFS DE COLLECTE	Tous déchets	Ordures ménagères	Emballages ménagers	déchetterie	Site à gravats
Nombre d'habitants desservis		8 009 habitants	8 009 habitants	8 750 habitants	8 009 habitants
Mode de collecte		Porte à porte Point de regroupement	Porte à porte Point de regroupement		
Fréquence de collecte		1 fois par semaine	1 fois par semaine		
Contenant		Bacs ou Sacs	Caissettes		
Tonnage collecté	4 661 tonnes	1 770 tonnes	668 T (dont 265 T de verres)	2 223 tonnes	223 camions
Tonnage collecté en Kg/hab/an	558.5 kg/hab/an	221 kg/hab/an	83.5 kg/hab/an	254 kg/hab/an	
<b>Evolution tonnage par rapport à 2008</b>	<b>+5.3%</b>	<b>+1.15%</b>	<b>-3.2%</b>	<b>+2%</b>	

DONNEES ECONOMIQUES	Tous déchets	Ordures ménagères	Emballages ménagers	déchetterie	Site à gravats
Dépenses de Collecte	395 565 €	199 265 €	196 300 €		
Dépenses de transport	79 600 €	28 205 €	6 410 €	44 985 €	
Dépense de Traitement	337 225 €	196 140 €	68 565 €	72 520 €	
Autres dépenses de fonctionnement	87 555 €	24 875 €	7 340 €	46 770 €	8 570 €
Dépenses d'investissement	22 670 €	-	6 235 €	16 435	
<i>Total des Dépenses</i>	<b>922 615 €</b>	<b>448 485 €</b>	<b>272 380 €</b>	<b>180 710 €</b>	<b>8 570 €</b>
Recettes diverses	200 270 €	30 885 €	139 115 €	24 245 €	2 290 €
<b>COÛT TOTAL DU SERVICE</b>	<b>722 345 €</b>	<b>417 600 €</b>	<b>145 130 €</b>	<b>156 465 €</b>	<b>6 280 €</b>
	<b>90.20 €/hab</b>	<b>52.15 €/hab</b>	<b>18.15 €/hab</b>	<b>19.55 €/hab</b>	<b>0.80 €/hab</b>
<b>Evolution du coût par rapport à 2008</b>	<b>+20.6 %</b>	<b>+11.8%</b>	<b>+68%</b>	<b>+17.2%</b>	<b>-20.2%</b>

DONNEES ENVIRONNEMENTALES	Tous déchets	Ordures ménagères	Emballages ménagers	déchetterie	Site à gravats
Efficacité transport (kg collecté/km)	-	NC	NC	-	-
Taux de refus	-	-	4.7%	-	-

**Commentaires :** Malgré une diminution du tonnage à l'habitant (mise en jour des données démographique), les tonnages collectés en 2009 sur l'ensemble des déchets sont en nette évolution hormis pour la collecte sélective. Cette remarque s'applique également aux différents coûts appliqués. A noter une forte augmentation du coût de la collecte sélective entre 2008 et 2009 (+68%) expliquée majoritairement par le renouvellement du marché de collecte.

**11 - TABLEAU DE SUIVI : TONNAGE COLLECTE ET COUT**

Tonnage collecté :

Année	Tous déchets		Ordures ménagères		Emballages Ménagers		Déchetterie		Site à Gravats	
	Tonnage	Kg/hab/an	Tonnage	Kg/hab/an	Tonnage	Kg/hab/an	Tonnage	Kg/hab/an	Camions	Kg/hab/an
2009	4 661	558.5	1 770	221	668	83.5	2 223	254	223	
2008	4 620	650	1 750	257	690	101	2 180	292	423	
2007	4 380	616	1 750	257	605	89	2 025	270	556	
2006	4 130	582	1 665	245	590	87	1 875	250	362	
2005	3 771	532.5	1 610	235	635	93.5	1 526	204	272	
2004	3 480	495	1 565	230	600	88	1 305	175	210	-
2003	3 340	495	1 560	245	512	80	1 268	170	344	-
2002 (6 mois)	1 141.5	470	670	285	21.5	55	600	170	158	-

Evolution :

2002/2003	-	+5.3%	-	-14%	-	+45.5%	-	0%	-	-
2003/2004	+4.2%	0%	0%	-6.1%	+19.1%	+12.5%	+2.9%	+2.9%	-	-
2004/2005	+8.4%	-	+2.8%	-	+5.8%	-	+16.9%	-	-	-
2005/2006	+9.5%	-	+3.4%	-	-7%	-	+22.9%	-	-	-
2006/2007	+6%	-	+5.1%	-	+2.5%	-	+8%	-	-	-
2007/2008	+5.4%	-	0%	-	+14%	-	+7.6%	-	-	-
2008/2009	+5.3%	-14%	+1.15%	-14%	-3.2%	-17%	+2%	-13%	-	-
2003/2009	+39.5%	+12.8%	+13.5%	-9.8%	+30.4%	+4.4%	+75.3%	+49.4%	-	-

Coûts pratiqués :

Année	Tous déchets		Ordures ménagères		Emballages Ménagers		Déchetterie		Site à Gravats	
	Coût total	€/hab/an	Coût total	€/hab/an	Coût total	€/hab/an	Coût total	€/hab/an	Coût total	€/hab/an
2009	725 475 €	90.60 €	417 600 €	52.15 €	145 130 €	18.15 €	156 465 €	19.55 €	6 280 €	0.80 €
2008	601 365 €	88.40 €	373 620 €	54.95 €	86 385 €	12.70 €	133 490 €	19.60 €	7 870 €	1.15 €
2007	596 470 €	87.70 €	362 400 €	53.30 €	90 265 €	13.25 €	117 295 €	17.25 €	26 510 €	3.90 €
2006	544 120 €	80.05 €	330 300 €	48.60 €	87 420 €	12.85 €	109 085 €	16.05 €	17 315 €	2.55 €
2005	552 515 €	81.25 €	329 775 €	48.50 €	95 670 €	14.05 €	109 720 €	16.15 €	17 350 €	2.55 €
2004	541 055 €	79.60 €	327 800 €	48.20 €	97 485 €	14.35 €	94 545 €	13.90 €	21 225 €	3.15 €
2003	468 150 €	73.50 €	277 715 €	43.60 €	69 270 €	10.90 €	100 517 €	14.60 €	20 648 €	3.25 €
2002 (6 mois)	174 661 €	76.00 €	112 830 €	50.00 €	10 561 €	-	42 100 €	18.00 €	9 170 €	4.00 €

Evolution :

2002/2003	-	-3.3%	-	-12.8%	-	-	-	-18.9%	-	-18.75%
2003/2004	+15.6%	8.3%	+18%	10.55%	+40.70%	31.65%	-5.9%	-4.8%	+ 2.80%	-3.00%
2004/2005	+2.12%	-	+0.6%	-	-1.86%	-	+16.05%	-	-18.25%	-
2005/2006	-1.52%	-	+0.16%	-	-8.62%	-	-0.58%	-	-0.20%	-
2006/2007	+9.62%	-	+9.72%	-	+3.25%	-	+7.52%	-	+53.10%	-
2007/2008	+0.82%	-	+3.1%	-	-4.3%	-	+13.80%	-	-70.31%	-
2008/2009	+20.6%	+2.5%	+11.8%	-5.1%	+68%	+42%	+17.2%	-0.2%	-20.2%	-30.4%
2003/2009	+55%	+23.3%	+50.4%	+19.6%	+109.5%	+66.5%	+55.6%	+33.9%	-70.2%	-75.4%

Année	Tous déchets		Ordures ménagères		Emballages Ménagers		Déchetterie		Site à Gravats	
	Coût total	€/T/an	Coût total	€/T/an	Coût total	€/T/an	Coût total	€/T/an	Coût total	€/camion
2009	725 475 €	-	417 600 €	235.95 €	145 130 €	217.25 €	156 465 €	70.40 €	6 280 €	28.15 €
2008	601 365 €	-	373 620 €	213.50 €	86 385 €	125.20 €	133 490 €	61.25 €	7 870 €	18.60 €
2007	596 470 €	-	362 400 €	207.10 €	90 265 €	149.20 €	117 295 €	57.90 €	26 510 €	47.70 €
2006	550 150 €	-	330 300 €	198.40 €	93 450 €	158.40 €	109 085 €	58.20 €	17 315 €	47.85 €
2005	554 130 €	-	329 775 €	205.00 €	97 285 €	153.20 €	109 720 €	71.90 €	17 350 €	63.80 €
2004	541 055 €	-	327 800 €	209.50 €	97 485 €	162.50 €	94 545 €	72.50 €	21 225 €	-
2003	468 150 €	-	277 715 €	178 €	69 270 €	135.30 €	100 517 €	79.30 €	20 648 €	60 €
2002 (6 mois)	174 661 €	-	112 830 €	170 €	10 561 €	-	42 100 €	95 €	9 170 €	60 €

**Evolution :**

2002/2003	-	-	-	+4.7%	-	-	-	-16.5%	-	-
2003/2004	+15.6%	-	+18%	+17.7%	+40.70%	+20.10%	-5.90%	-8.6%	+2.80%	-
2004/2005	+2.12%	-	+0.6%	-2.1%	-1.86%	-7.29%	+16.05%	-0.8%	-18.25%	-
2005/2006	-1.52%	-	+0.16%	-3.22%	-8.62%	-1.63%	-0.58%	-19.05%	-0.20%	-
2006/2007	+9.62%	-	+9.72 %	+4.38%	+3.25%	+0.67%	+7.52%	-0.5%	+53.10%	-
2007/2008	+0.82%	-	+3.1%	+3.1%	-4.3%	-16.09%	+13.80%	+5.79%	-70.31%	-
2008/2009	+20.6%	-	+11.8%	10.5%	+64.3%	+73.5%	+17.2%	14.9%	-20.2%	-
2003/2009	+55%	-	+50.4%	+32.5%	+109.5%	+60.5%	+55.6%	-11.2%	-70.2%	-

**12 – INVESTISSEMENTS REALISES DEPUIS 2004**

Année	Nature de la Dépense et montant	Aides sollicitées et FCTVA
2004	Achat de 3 colonnes à verre : 3 540 €	FCTVA Colonnes à verre : 550 €
	Achat de 828 caissettes : 11 190 €	Caissettes Collecte Sélective : Aide CG 64 : 2 030 € FCTVA : 1 730 €
2005	Achat 80 conteneurs Collecte Sélective : 7 340 €	conteneurs Collecte Sélective Aide CG 64 : 2 150 € FCTVA : 1 135 €
	Achat Armoire DMS : 9 245 €	Armoire DMS Aide CG 64 : 2 710 € Aide ADEME : 1 545 € FCTVA : 1 430 €
2006	Achat 16 Colonnes à verre : 22 270 €	Aide CG 64 : 6 515 € FCTVA : 3 450 €
2007	Modernisation de la déchetterie 246 255 €	Aide CG 64 : 72 065 € Aide ADEME : 38 095 € FCTVA : 38 125 € Remboursement clôture (SURCA) : 4 060 €
2008	Achat 832 caissettes : 14 685 €	Aide CG 64 : 4 300 € FCTVA : 2 270 €
2009	Achat 1 500 caissettes : 26 015 €	Caissettes Aide CG 64 : 7 615 € FCTVA : 4 025 €
	Achat 302 composteurs, 352 bioseaux et 350 guides : 12 970 €	Composteurs Aide CG 64 : 7 470 € ADEME : 8 615 € Vente CCOG : 9 090 €
	Achat 304 composteurs et bioseaux, 350 guides : 12 930 € Soit 25 900 €	

Pour mémoire :

**Gestion de l'excédent au 01/08/10 :**

Excédent 2003 : 112 640 €	
Excédent 2004 : 95 415 €	Cumul fin 2004 : 197 635 €
Excédent 2005 : 98 855 €	Cumul fin 2005 : 288 875 €
Excédent 2006 : 27 910 €	Cumul fin 2006 : 304 480 €
Excédent 2007 : 5 935 €	Cumul fin 2007 : 224 000 €
Excédent 2008 : 19 535 €	Cumul fin 2008 : 249 755 €

Déficit TEOM 2009 : 35 175 € **Cumul fin 2009 : 204 785 €**

commentaires : dont 125 € de vente de JMR de 2002

commentaires : +7 495 € Compensation Barème C Eco-Emballages  
commentaires : + 7 460 € erreur facturation Boucou  
+ 5 950 € Compensation Barème C Eco-Emballages  
+ 925 € aide Ecofolio 2006

commentaires : + 2 175 € erreur facturation Paprec  
+ 3 130 € Compensation Barème C Eco-Emballages